



Frinvillier Plagne Vauffelin

Pour les indépendants et les patrons d'entreprises concernés par l'Ordonnance 2 Covid-19, les formulaires à remplir se trouvent sur les liens suivants :

APG pour indépendants :

https://form.ahv-iv.ch/ahv/jsp/front.jsp?app=AHV-IV&form=318_758_vers_20-03-2020&lang=fr

RHT pour salariés et patrons d'entreprise (les 2 formulaires sont à remplir) :

<https://www.arbeit.swiss/secoalv/fr/home/service/formulare/fuer-arbeitgeber/kurzarbeitsentschaedigung.html/>

Les membres de la Caisse de compensation du canton de Berne trouveront des informations utiles concernant le Coronavirus sur la page d'accueil du site internet :

<https://www.akbern.ch/fr/>.

Agence AVS du Bas-Vallon